LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Vœu rattaché à DAE 97 relatif à la pérennisation et à l'augmentation des subventions aux organisations syndicales parisiennes

Voeu déposé par Céline Verzeletti, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld et Roland Timsit du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que les organisations syndicales jouent un rôle démocratique et social fondamental pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs, l'amélioration des conditions de travail et la lutte contre les inégalités sociales;

Considérant que le tissu syndical parisien est en première ligne pour accompagner les salariés du public comme du privé, particulièrement dans un contexte de casse des services publics et de l emploi consécutif à de mauvais choix politiques ;

Considérant que les locaux syndicaux et les moyens de fonctionnement alloués par la Mairie de Paris sont des outils indispensables à l'exercice du droit syndical, constitutionnellement garanti ;

Considérant que les baisses drastiques des dotations de l'Etat et de la région aux organisations syndicales peuvent perdurer;

Considérant que la Ville de Paris doit réaffirmer son attachement historique au syndicalisme et faire le choix politique clair de soutenir celles et ceux qui défendent les droits des salarié.es ;

Sur proposition de Céline Verzeletti, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld et Roland Timsit du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- Augmente de manière significative les subventions aux syndicats dès le prochain budget primitif, afin de compenser les effets de l'inflation et de répondre à la hausse des sollicitations des travailleur.ses parisiens.
- Garantisse le maintien et la rénovation des locaux mis à disposition des syndicats, sans répercussion de coûts ou de charges supplémentaires sur leurs budgets.